

Projets de renouvellement urbain : quelles démarches de co-construction avec les habitants ?

Jeudi 12 octobre 2017

9h00-16h00

Montpellier

IRTS – Amphi A 215

1011, rue du pont de Lavérune

Présentation

Les nouvelles orientations de la politique de la ville issues de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine font de la « co-construction » avec les habitants des projets de renouvellement urbain une ambition forte du nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU). En effet, une des innovations de la loi est de prévoir d'associer les habitants tout au long du projet de renouvellement urbain.

La phase actuelle des études, relatif à la mise en œuvre des protocoles de préfiguration, est un moment privilégié pour engager ce travail de co-construction du projet avec les habitants. Cette étape constitue l'espace des réflexions et des validations successives pour l'élaboration de ce projet. En amont de la phase opérationnelle, il s'agit donc d'engager une démarche qui permette de l'enrichir en mobilisant tous les acteurs susceptibles de participer à la réalisation des objectifs du contrat de ville et du projet de renouvellement urbain.

Quelle place des habitants dans les démarches d'élaboration du projet de renouvellement urbain ? Comment prendre en compte « l'expertise d'usage » des habitants ? Quelles fonctions et quelles modalités de fonctionnement de la maison du projet ?

Il s'agit de quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cette journée.

Objectifs :

- échanger sur les modalités et les conditions de cette « co-construction » avec les habitants des projets de renouvellement urbain
- apport d'expertise aux participants : méthode, bonnes pratiques issues d'expériences locales
- favoriser les échanges d'expériences entre équipes projets de territoires différents

Public :

- équipes projet renouvellement urbain et contrat de ville des collectivités
- services de l'Etat, délégués du préfet
- bailleurs sociaux

Programme

9H00 : Accueil café

9h30 : Ouverture par Villes et Territoires LR

9h45 : point sur l'état d'avancement du NPNRU

Didier Gosset, ANRU, chargé de mission territoriale

10h00 : La co-construction avec les habitants des PRU : rappel des attendus, clarification des enjeux, points de vigilance

Chantal Talland, directrice de l'école du renouvellement urbain

10h30 : Echanges avec la salle

10h45 : 1^{ère} table ronde

Quelle place des habitants dans la démarche d'élaboration du projet de renouvellement urbain ?

Quels sont les objectifs poursuivis : informer et communiquer, consulter, favoriser l'appropriation du projet, coproduire, etc. ? Quels sont les outils / les méthodes qui favorisent cette participation des habitants en fonction des objets sur lesquels elle porte ? Comment adapter les dispositifs classiques à un public de « non initiés » ? Comment associer les nouvelles instances de participation comme les conseils citoyens ?

Nîmes Métropole / ville de Nîmes

Laurent Burgoa, délégué communautaire à la Rénovation Urbaine, adjoint au Maire de Nîmes

Ville de Bagnols-sur-Cèze

Charlotte Buhot, chef de projet politique de la ville et renouvellement urbain

Ville de Pamiers (Ariège)

Bérangère Deluc, directrice du projet de rénovation urbaine

Ville de Miramas (Bouches du Rhône)

Jérôme Marciliac, directeur du service politique de la ville, Mairie de Miramas

12h15-12h45 : échanges avec la salle

13h00 – 14h15 : Repas

14h30-15h30 : 2^{ème} table ronde

Quelles missions et quel mode de fonctionnement de la maison du projet ?

La loi prévoit un espace dédié à l'information et à la co-construction permettant l'association des habitants à la définition, à la mise en oeuvre et à l'évaluation du projet de renouvellement urbain. Pour laisser place à l'innovation et au développement d'initiative inédite, l'ANRU a donné la possibilité au «porteur de projet» de définir sa forme, son mode de fonctionnement et ses autres missions.

Nîmes Métropole / ville de Nîmes

Aurore Alcantara, chef du service politique de la ville, Nîmes Métropole

Dolorès Roca et Olivier Larochette, chargés de mission pour les maisons du projet

Toulouse Métropole / ville de Toulouse

Patrick GOMES, chef de projet Participation citoyenne, Direction de l'Action Territoriale

Ville de Miramas

Jérôme Marciliac, directeur du service politique de la ville, Mairie de Miramas

15h30 : Echanges avec la salle

16h00 : Clôture de la journée